

[Traduction]

L'hon. M. Dinsdale: Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question supplémentaire au ministre, et je peux lui assurer que nous avons le texte de sa directive sous les yeux. L'objet de ma question était de savoir si, vu qu'il concerne les médias, ce renseignement allait être diffusé au moyen de ces médias, ce qui semble être la nouvelle politique du gouvernement. Le ministre a-t-il l'intention d'annoncer des directives semblables en ce qui concerne la limitation de la propriété étrangère de journaux au Canada et, si oui, quand compte-t-il le faire?

[Français]

L'hon. M. Pelletier: En ce qui touche la presse écrite, monsieur l'Orateur, l'honorable député doit savoir que le secrétariat d'État n'a aucune sorte d'autorité sur la presse du pays qui, jusqu'ici, sauf erreur, reste propriété privée et ne tombe sous la «juridiction» d'aucun organisme gouvernemental.

[Traduction]

LES EXPOSITIONS

LA FOIRE D'ÉTAT DE LA FLORIDE—L'ABSENCE DE DOCUMENTATION EN ANGLAIS

M. Lee Grills (Hastings): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au premier ministre suppléant, ou à quiconque est chargé des expositions canadiennes aux foires d'État des États-Unis. On me dit qu'à la foire de la Floride, qui a eu lieu à Tampa cette année, le Canada n'avait pas de documentation en anglais. J'aimerais savoir s'il en est de même à toutes les foires d'État? Est-ce que cela se justifie, dans le cas de la Floride? Qui en est le responsable?

L'hon. Paul Hellyer (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, je pense que le ministre chargé de ces questions est le ministre de l'Industrie et du Commerce, et je serai heureux de lui faire part de la question du député.

M. l'Orateur suppléant: A l'ordre. Je pourrais donner la parole à deux autres députés, avant que nous passions à l'ordre du jour: l'honorable député de Gander-Twillingate et l'honorable représentante de Vancouver-Kingsway.

LA COMPAGNIE DES JEUNES CANADIENS

LA PARTICIPATION À LA MANIFESTATION À MCGILL

M. John Lundrigan (Gander-Twillingate): Monsieur l'Orateur, je veux poser une question au secrétaire d'État. Son ministère enquête-t-il sur les prétendus agissements de la Compagnie des jeunes Canadiens et sur les

[L'hon. M. Pelletier.]

armes dont on se serait servi au cours de la manifestation désordonnée survenue à McGill pendant la fin de semaine?

[Français]

L'hon. Gérard Pelletier (secrétaire d'État): Monsieur l'Orateur, j'ai pris des renseignements auprès de la Compagnie des jeunes Canadiens au sujet de l'allégation que trois membres de la Compagnie qui participaient à un projet à Joliette avaient été arrêtés en rapport avec la manifestation de l'autre soir.

L'information que m'a donnée la Compagnie des jeunes Canadiens, par l'entremise de sa direction d'Ottawa, est la suivante: Des trois personnes arrêtées, que les journaux ont désignées comme des volontaires de la Compagnie des jeunes Canadiens, aucune n'a jamais été membre de la Compagnie et aucune ne l'est aujourd'hui.

Quant aux projectiles qui ont été découverts dans un local de Joliette, on m'apprend que le local en question est occupé par la Compagnie des jeunes Canadiens, qui y possède un bureau, et que le reste de l'édifice est occupé par une fédération syndicale. Les projectiles ont été trouvés en dessous d'un escalier qui, de toute manière, est à l'extérieur de l'édifice et pas plus rapproché du bureau de la Compagnie des jeunes Canadiens que de celui de la fédération syndicale et en un lieu accessible à n'importe quel passant.

Voilà les informations que la Compagnie m'a communiquées sur le cas de Joliette.

[Traduction]

L'HABITATION

VANCOUVER—LES PROJETS DE RÉNOVATION URBAINE

Mme Grace MacInnis (Vancouver-Kingsway): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre des transports, responsable du logement. Elle fait suite à une réponse qu'il m'a donnée le 25 mars, alors que je l'interrogeais au sujet de l'approbation d'un des deux projets de rénovation urbaine à Vancouver. Il m'a dit alors:

S'il est prouvé que la meilleure façon d'employer l'argent disponible pour améliorer le logement et les conditions de vie des citoyens canadiens c'est de procéder à de nouveaux projets de rénovation, alors, bien entendu, nous verrons la chose d'un bon œil.

Le ministre a-t-il discuté avec les autorités de Vancouver des preuves à recueillir pour justifier la mise en chantier de ce projet? Si oui, quels ont été les résultats?

L'hon. Paul Hellyer (ministre des Transports): Pas précisément dans ces termes, monsieur l'Orateur. Comme je l'ai dit cet après-midi, jusqu'à maintenant, j'ai vu deux